



VILLE

D'AMILLY

Boîte Postale n° 909

45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2024**

Objet :

Subventions aux coopératives scolaires – Classes de découverte – Ecoles du Clos Vinot et de Saint Firmin élémentaires

Date de convocation

21 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20240327-DEL2024016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2024

Publication : 29/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt Sept Mars à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY**
Gérard, Maire

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, CARNEZAT,
M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-PERROUD,
Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**MM. ROLLION, LAVIER, Mme TINSEAU, M. FOURNEL,
Mmes FARNAULT, SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN,
M. RAISONNIER, Mme FOUBET, MM. DAUNAY, GABORET,
Mme PLICHON, MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**M. SZEWCZYK
Mme FOLY
Mme MOLINA-AUBERT
M. SALL
M. DESPLANCHES
Mme HUTSEBAUT
M. ABRAHAM**

**Pouvoir à M. BOUQUET
Pouvoir à M. DUPATY
Pouvoir à M. FOURNEL
Pouvoir à M. LAVIER
Pouvoir à Mme TURBEAUX-JULIEN
Pouvoir à Mme FOUBET**

ABSENT :

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 27 mars 2024

BM/N°2024/16

OBJET : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES - CLASSES DE DÉCOUVERTE – ÉCOLES DU CLOS VINOT ET DE SAINT FIRMIN ÉLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du Conseil Municipal du 07 décembre 2016, la Ville a décidé que son intervention dans l'organisation des « *classes de découverte* » appelées « *sorties scolaires occasionnelles avec ou sans nuitée de catégories 2 et 3* » par les circulaires de l'Education Nationale, se limitera à une participation financière prélevée sur une enveloppe annuelle inscrite au budget primitif pour chaque école élémentaire et au vu d'un dossier de demande de subvention présentant le(s) projet(s) avec l'autorisation ou l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie.

Les projets suivants sont présentés :

ÉCOLE DU CLOS VINOT :

- **Projet avec nuitée du 09 au 12 avril 2024 à Asnelles (Calvados – Normandie) – 2 classes de CM2 soit 48 élèves - 2 enseignants – 5 encadrants**
- **Thème du projet « Commémoration 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie »** qui s'inscrit dans le parcours citoyen de devoir de mémoire
- **Coût TOTAL : 18 550 €**
- **Financement :** Participation des familles : 7 000 € - Subvention Commission Interministérielle de Coopération Pédagogique Ministère des Armées : 1 000 € - Subvention Jeunesse en Plein Air : 2 400 € - Participation de la coopérative scolaire : 1.400 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 6 750 €

Le dossier a reçu un avis favorable de l'Inspection le 12 mars 2024.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 6 750 € sur l'enveloppe budgétée de 15 750 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

ÉCOLE DU CLOS VINOT :

- **Projet sans nuitée du 15 au 19 avril 2024 à l'école du Clos Vinot – 3 classes de CP soit 57 élèves - 3 enseignants**
- **Thème du projet « le cirque » avec 2 intervenants de la compagnie « Les baladins des étoiles »**
- **Coût TOTAL : 2 400 €**
- **Financement :** Participation des familles : 480 € - Participation de la coopérative scolaire : 120 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 1 800 €

Le dossier a reçu un avis favorable de l'Inspection le 24 février 2024.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 1 800 € sur le solde des 9 000 € de l'enveloppe budgétée de 15 750 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 27 mars 2024

BM/N°2024/16

(SUITE)

ÉCOLE DE SAINT FIRMIN :

- **Projet avec nuitée du 02 au 05 avril 2024 à Manigod (Grand Bornand - Haute Savoie)** – Une classe de CM2 (27 élèves) et une classe de CM1/CM2 (25 élèves) - 2 enseignants – 4 encadrants
- **Thème du projet « Découverte de l'environnement montagnard » - Patrimoine – Faune et flore – Randonnée...**
- **Coût TOTAL : 15 277,90 €**
- **Financement :** Participation des familles : 10 200 € - Subvention Conflans/Loing : 361,20 € - Participation de la coopérative scolaire : 616,70 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 4 100 €

Le dossier a reçu un avis favorable de l'Inspection le 20 février 2024.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire de SAINT FIRMIN sollicite la somme de 4.100 € sur l'enveloppe budgétée de 8 100 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire

La commission Éducation/Enfance a donné un avis FAVORABLE de principe sur ces demandes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

Décide de verser pour l'année 2024 :

- À la coopérative scolaire de l'école du CLOS VIÑOT élémentaire une subvention de 6.750 € pour le projet de classe de découverte à Asnelles et une subvention de 1.800 € pour le projet « Cirque »,
- À la coopérative scolaire de l'école de SAINT FIRMIN élémentaire une subvention de 4.100 € pour le projet de classe de découverte à Manigod.

DIT que les dépenses en résultant sont imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

